



## Préambule

Ce règlement a pour but de préciser les engagements, les rôles et les obligations de chacun des membres et parties de l'équipe. Après avoir pris connaissance du règlement de l'équipe, les membres s'engagent à en respecter les termes tout au long de la saison 2023.

## 1 - l'association FEMME & CYCLISTE - KACYCLING

FEMME & CYCLISTE - KACYCLING est une association loi 1901 dont l'objet est "la promotion de la pratique sportive du vélo par les femmes". Toutefois, il est utile de rappeler que son activité n'a aucun but lucratif. L'association a déposé ses statuts le 01 août 2018 en préfecture de Montauban - Tarn et Garonne. RNA - W82 100 2293, SIREN - 878 605 526, SIRET 878 605 526 000 10

FEMME & CYCLISTE est également une marque déposée. Ce dépôt la protège des contrefaçons ou d'un usage de la marque qui ne serait pas conforme à la volonté de l'association.

## 2 - « Femme et cycliste, l'équipe » saison 2023

En partenariat avec HUTCHINSON, l'objet de cette action est de rassembler 12 femmes cyclistes au sein d'une équipe dans le but de participer ensemble à la cyclo sportive "Etape du Tour" en plus d'un programme préparatoire de cyclo sportives ou de rassemblements, au cours de l'année 2023. La liste des événements faisant partie du programme peut évoluer en fonction des circonstances.

## 3 - Les objectifs de « Femme et cycliste, l'équipe »

L'objectif principal est de permettre à des femmes cyclistes de rouler dans le cadre de la **compétition de loisirs** en bénéficiant de conditions optimales. Qu'elles soient performantes ou inexpérimentées, cette équipe doit leur permettre de **franchir une étape dans leur pratique**.

La **promotion de la pratique sportive du cyclisme par les femmes** est un objectif sous-jacent. Les membres de l'équipe jouent un rôle essentiel pour valoriser cet objectif plus généralement à la fois par leur participation au projet mais aussi par les activités de communication qu'elles vont mettre en œuvre pour **mettre en lumière** les différentes activités de l'équipe. Pour cela, chaque membre fait vivre son histoire sur les réseaux sociaux, et participera aux échanges entre membres de l'équipe et membres d'un groupe d'un RS (Facebook ou STRAVA)

Dans ce cadre, **les partenaires** ont un rôle central. C'est grâce à leur soutien que l'équipe peut apporter ce niveau de prestation à ses membres. La contrepartie est qu'ils soient mis systématiquement en valeur. Pas simplement pour leur faire de la publicité mais pour **les remercier de leur engagement** à nos côtés et plus largement dans la promotion de la pratique sportive du vélo par les femmes.

## 4 - Les avantages à faire partie de l'équipe.

Dans le cadre de sa participation à l'équipe, chaque membre recevra :

- un équipement vestimentaire, offert par HUTCHINSON: maillot d'été, cuissard et coupe-vent aux couleurs de l'équipe, tee-shirt
- des inscriptions à quelques cycloportives du challenge CYCLO'TOUR ROTOR 2023 (à définir)
- le séjour lors de la journée « présentation de l'équipe » (frais partagés)
- des reportages vidéos et photos professionnelles.
- Une prestation confort et performance, offert par STUDIO 446 : étude posturale, réglage du vélo ou évaluation du potentiel physiologique (selon demande et disponibilité)
- Un programme de l'entraînement, offert par STUDIO 446
- Possibilité de bénéficier des offres exclusives et réductions des partenaires de l'équipe (STUDIO 446, HUTCHINSON, DTSWISS, ROTOR)
- la participation à la cycloportive L'ETAPE DU TOUR 2023( dossard, logement et navette de retour offerts par HUTCHINSON)

## 5 - Les engagements de chaque membre de l'équipe

L'engagement au sein de l'équipe est à la fois individuel et moral.

HUTCHINSON et FEMME&CYCLISTE ont des objectifs en commun et c'est à l'équipe à les réaliser :

- inspirer, montrer que nous sommes dans le peloton
- créer et animer un groupe de préparation edt
- Créer des opportunités de rouler ensemble en préparation
- animer les réseaux et sur le terrain

Pour cela, chaque membre doit veiller à

- communiquer et partager leur histoire, leur aventure de l'équipe sur les RS
- s'entraîner et partager leur préparation EdT
- participer activement à la "vie" de l'équipe
- participer à des rencontres vélo, organisés par Hutchinson ou F&C
- signer ce contrat moral, s'engager à utiliser les dotations et à rembourser des frais en cas de non respect du contrat

Il est tenu pour acquis une fois accepté les termes du présent règlement.

L'adhésion à l'association FEMME et CYCLISTE est obligatoire (10€).

Pour s'inscrire aux cycloportives, les cyclistes devront présenter une licence compétition (FFC, UFOLEP, FSGT, FFtri) ou un certificat médical attestant leur capacité à pratiquer le cyclisme en compétition.

Chaque membre s'engage à

- Utiliser les équipements matériels et vestimentaires mis à disposition
- Participer au weekend « présentation de l'équipe » au siège de HUTCHINSON ( date à définir, probablement au mois de mars 2023)
- Représenter l'équipe et ses partenaires sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Strava
- S'entraîner régulièrement en suivant un programme d'entraînement (HT connecté fortement recommandé)
- Participer au weekend "Étape du Tour 2023, Annemasse-Morzine"

## 6 - La communication

L'ambition de "Femme et cycliste, l'équipe" est de donner une image positive, ouverte et bienveillante du cyclisme féminin. Chaque co-équipière s'engage à porter et partager le plus largement possible ces valeurs.

Elle s'oblige à rendre compte de manière positive et régulière de son expérience au sein de l'équipe et veille à valoriser les partenaires qui nous ont accordé leur confiance.

La communication sur les réseaux sociaux est essentielle pour assurer la visibilité de l'équipe et de l'association. Chaque membre de l'équipe doit maîtriser ou apprendre à maîtriser les réseaux sociaux :

- rédiger un texte court et précis
- utiliser les nametags et Hashtags appropriés

- créer des posts et des stories

Dans ce cadre, chaque membre doit publier au moins :

- un post ou une story instagram **par semaine**
- un post Facebook **avant** ou **après** chaque événement
- un post Instagram **avant** ou **après** chaque événement
- Il **partage les publications Facebook** de FEMME & CYCLISTE sur ses réseaux en l'accompagnant d'un court texte permettant d'individualiser le post.
- faire vivre **le groupe FB "TRAINING GROUPE - femme&cycliste"**
- **sur STRAVA** : rédiger de courts textes sur les activités de cyclistes (courses et entraînement) et ajouter des photos. Adhérer au club officiel du Team HUTCHINSONxFCE pour l'EDT2023"

## 7 - La compétition

Chaque membre court en **son nom propre** et avec l'affiliation de son choix.

En cas de podium, les membres de l'équipe sont autorisés à porter le maillot du club d'affiliation. Elles font néanmoins apparaître très distinctement « Femme et cycliste » et les noms des partenaires en portant les autres vêtements mis à disposition.

L'objectif de cette équipe est de permettre à des femmes de participer sereinement aux cycloportives inscrites au programme. Cela signifie que chaque membre de l'équipe s'engage à s'y préparer correctement par un entraînement approprié.

Pour permettre aux membres de l'équipe de s'entraîner, FEMME & CYCLISTE propose gratuitement un programme d'entraînement durant toute la saison 2023

## 8 - Les équipements

Après les avoir reçus, les équipements appartiennent au membre de l'équipe. Ils ne sont pas remplacés en cas de dommage. En signant ce contrat moral, le membre s'engage à utiliser les dotations et à rembourser des frais en cas de non-respect du contrat.

## 9 - Déplacements, hébergements et nourriture

Les coûts de déplacements, hébergements et nourriture à l'occasion des événements prévues par le règlement restent à la charge de la co-équipière, autre que mentionné. Le dossard des cycloportives prévus par le règlement peut être gratuit. Les modalités d'inscription pour les cycloportives peuvent varier selon les organisateurs. Les consignes sont communiquées au fur et à mesure.

## 10 - Les obligations réglementaires

La participation aux cycloportives prévues dans le programme se fait au nom propre de chaque membre de l'équipe. Elles s'inscrivent en utilisant soit une licence d'une fédération autorisant la pratique du cyclisme de compétition (FFC, UFOLEP, FSGT, FFTri) soit en fournissant un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Conformément aux dispositions de l'article L321-4 du Code du Sport, nous insistons sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa participation peut l'exposer.

## 11 - Le droit à l'image

Chaque membre de l'équipe autorise expressément l'association ainsi que ses ayants-droits ou ayant-causes tels que les partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités. Ces photos sont libres de droits et sans rétribution.

## 12 - CNIL

Conformément à la législation en vigueur, la co-équipière dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles la concernant. Celles-ci pourront être utilisées pour diffuser des informations concernant le projet et des informations concernant l'association.

---

Ce règlement prend effet le 01 janvier 2023 et se termine le 31 août 2023..

Si des modifications devaient intervenir en cours de saison, je m'engage à en rendre compte sans délai aux responsables de FEMME & CYCLISTE - KACYCLING dans le but de trouver ensemble une solution satisfaisante.

Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des points du règlement et d'en accepter l'ensemble des termes.